

LAURENCE CHEVALLIER

Maître de conférences à l'ENSAP de Bordeaux, Passages & Centre François-Georges Pariset

Les activités d'architecte-expert pour la Municipalité bordelaise au moment de la Révolution

Pendant les dix années que dure la Révolution, la France est en guerre permanente contre la quasi-totalité de ses voisins limitrophes. Ces pays, dirigés par des monarchies absolutistes, mettent tout en œuvre pour rétablir la royauté en France et ainsi éviter la contagion révolutionnaire¹. Les caisses de l'État sont perpétuellement vidées car elles sont presque exclusivement vouées aux efforts mis dans la guerre. Ces dures conditions marquent un ralentissement dans la production artistique française et tout particulièrement dans la construction qui est très onéreuse et sous le coup des premiers affrontements révolutionnaires et des premières lois sur la propriété, les commanditaires privés se font de plus en plus rares. Plus question non plus de commandes religieuses. Quant aux commandes officielles, elles sont très rares. Les seuls efforts financiers concédés sont réservés à la création d'une identité révolutionnaire - notamment à travers des architectures et des décors éphémères mis en place lors des nombreuses fêtes révolutionnaires annuelles - ainsi qu'à la mise en place d'importants lotissements sur les terrains des biens nationalisés.

Si à Bordeaux les violences et les revendications révolutionnaires sont moins perceptibles qu'à Paris, la région connaît néanmoins une époque tourmentée et subit une instabilité économique évidente. Ainsi, le port girondin, jusque-là première ressource de l'écono-

mie de la région, se retrouve paralysé dès les premiers mois de la Révolution. L'activité des architectes est alors profondément ralentie et les tâches que la Ville leur confie sont bienvenues en ces temps de « disette architecturale ». Parmi les architectes nommés pour mener à bien ces menus travaux², on remarque que le corps municipal fait plus volontiers appel à ceux formés au sein de l'Académie de peinture, sculpture et architecture civile et navale de la ville de Bordeaux (1768-1793)³. Ceci s'explique. En effet, si la Municipalité a tardé à accompagner le projet de fondation de cette Académie, à la fin des années 1760, elle finit par comprendre qu'elle a tout intérêt à soutenir l'éclosion d'une génération d'architectes locaux et au moment de la Révolution, elle désire évidemment poursuivre ce soutien notamment auprès de la première génération d'architectes diplômés par cette institution ; une génération qui a commencé à briller par ses réalisations dans la ville. Ainsi, quand il s'agit de procéder à l'évaluation des biens nationaux, la Ville fait-elle appel aux figures majeures la scène bordelaise. Parmi ces personnalités, l'architecte Jean-Baptiste Dufart (1750-1820)⁴ semble avoir plus particulièrement la faveur des décideurs. Et de 1791 à l'an x (1801-1802), il apparaît à plusieurs reprises dans les documents d'archives, en tant qu'expert pour la Ville, ⁵ : « [...] section B Saint-Pierre, 1^{ère} division, Dufart, ingénieur architecte à la Comédie, dirige une commission de 3 hommes chargée d'estimer certaines propriétés [...] ces commissaires sont chargés d'évaluer les revenus des propriétés du territoire [...] »⁶.

Avec le temps, le statut de Dufart évolue et il devient même très officiellement architecte-expert. Son travail consiste alors à examiner et à évaluer différents mémoires consacrés à de futures constructions pour la cité. En effet, aux côtés d'expertises, le plus souvent techniques et administratives, les différents experts sont aussi sollicités pour examiner des projets originaux et ambitieux. C'est précisément le cas avec le projet de Bandieri de Laval dont l'examen est une occasion unique pour comprendre les enjeux des activités de ces architectes-experts, au moment de la Révolution, à Bordeaux. Ainsi, le 20 mai 1789, l'ingénieur ordinaire du roi, Bandieri de Laval, propose-t-il de construire des bassins maritimes sur les terrains vacants du Château Trompette. Ce projet, notamment composé de machines de chargements et de déchargements des navires, est si intéressant que Bandieri de Laval est invité à procéder à une expérience *in situ* et à grande échelle ; une expérience présentée aux membres de la chambre de commerce, à des négociants, à des artistes et à des savants⁷. L'essai est suffisamment convaincant pour que « la chambre semble [...] disposée à voir les avantages de ses machines et propose même d'en établir six tout de suite pour voir et pour faire un essai à la cale du chapeau rouge [...] »⁸. Or, malgré l'intérêt porté à ce projet, le 12 mai 1791⁹, l'affaire n'a toujours pas avancé¹⁰. Afin de trouver une issue, la Ville décide de réunir, le 17 mai 1791¹¹, une équipe de commissaires, d'experts et de spécialistes. La commission est composée de vingt-quatre personnes à savoir : six armateurs, six capitaines de navires,

six constructeurs et six architectes¹². Le travail exigé pour cette évaluation représente un réel investissement pour tous les experts. Et ceux-ci délivrent enfin un avis, défavorable, le 4 juillet 1791¹³. Le mémoire de plus de 100 pages, rédigé à cette occasion, - notamment par deux des plus importants architectes de la ville : Louis-Guy Combes (1754-1818) et Jean-Baptiste Dufart - résume les conclusions de plusieurs semaines de concertations et de rencontres. Or, les motivations du refus, largement justifiées dans ce rapport, ne suffisent pas à camoufler la réalité des faits. De toute évidence, aucun de ces architectes n'a intérêt à valider un tel projet car chacun espère obtenir, pour son compte, le futur chantier de démolition du Château Trompette. Plus encore, tous souhaitent remporter le programme de décoration visant à embellir cet espace urbain nouvellement libéré, promesse du plus important chantier de la ville en cette fin de siècle¹⁴. Les architectes de cette commission ne sont pas des experts neutres, mais des compétiteurs déclarés de Bandieri de Laval. Car les enjeux liés à la destruction du château Trompette représentent, en ces temps difficiles, une manne qu'aucun ne peut négliger. Cette commission de spécialistes, comme bien d'autres à cette époque, est alors un prétexte pour assurer et pour défendre une forme de consensus et d'entente professionnelle locale.

Les éléments exposés dans ce texte, nous permettent de comprendre que les architectes trouvent dans ces activités d'experts une grande part de leurs revenus alimentaires mais ils y puisent également un enrichissement relationnel très précieux. En effet, ces tâches presque exclusivement administratives sont une occasion unique de créer - ou de poursuivre - des rapprochements professionnels stratégiques avec l'équipe municipale. C'est aussi la possibilité de se rapprocher de fonctions administratives très convoitées. Dans le cas de Dufart, ces activités d'architecte-expert l'amènent même à être nommé ingénieur de la voirie, le 25 octobre 1805¹⁵. Pour les élus locaux, cette situation est aussi une bonne affaire. En effet, s'il s'agit « d'entretenir » la génération d'architectes que la Municipalité a participé à faire naître quelques années auparavant, c'est aussi une opportunité rare pour se « payer » - à moindre coût - des experts-conseils de grands talents. Combes et Dufart sont alors les meilleurs architectes de la ville¹⁶. Enfin, le regard porté sur le travail de la commission - réunie pour statuer sur le projet de Bandieri de Laval - permet d'illustrer les réflexions menées par une catégorie professionnelle en souffrance et visant à assurer et à défendre une forme de consensus et d'entente professionnelle. Ces activités démontrent également la capacité de ces architectes à s'adapter aux contraintes, parfois ardues, de leur temps. Ces tâches laborieuses dévoilent - *in fine* - combien l'adaptation des artistes est grande pendant cette époque troublée.

Notes

1. René RÉMOND, *Introduction à l'Histoire de notre temps. 1 : l'Ancien Régime et la Révolution 1750-1815*, Paris : Éditions du Seuil, 1974 ; Olivier CHALINE, *La France au XVIII^e siècle (1715-1787)*, Paris : Éditions Belin, 2004 ; Michel BIARD, Philippe BOURDIN et Silvia MARZAGALLI, *Révolution, Consulat, Empire. 1789-1815*, Paris : Éditions Belin, 2014.

2. Ces menus travaux sont relativement bien rémunérés et ne sont donc pas à négliger, surtout en ces temps compliqués.

3. Laurence CHEVALLIER, « L'Académie de peinture, sculpture, architecture civile et navale de Bordeaux (1768-1793), aux origines de l'enseignement de l'architecture en petite Guyenne », *Transversale 2 - Histoire : Architecture, paysage, urbain*, 2017, p. 9-16.

4. Laurence CHEVALLIER, *Jean-Bapstite Dufart (1750-1820) et le milieu artistique bordelais*, thèse de doctorat, Christian Taillard (dir.), Université de Bordeaux Montaigne, 2010.

5. Archives Bordeaux Métropole, série D, liasse 92 - Évaluation des biens de la commune, 11 sept. 1791 ; *id.*, liasse 3 et 4 - Estimations, 18 floréal an x et 24 thermidor an xi - Estimations, an x et an xi.

6. Archives Bordeaux Métropole, série D, liasse 92 - Délibérations du corps municipal de Bordeaux, 11 sept. 1791.

7. Archives départementales de la Gironde, série C, liasse 4259 - Registre des délibérations de la chambre de commerce de Bordeaux, 20 mai 1789.

8. *Id.*

9. Archives départementales de la Gironde, série C, liasse 4259 - Registre des délibérations de la chambre de commerce de Bordeaux, 12 mai 1791.

10. Le 8 juin 1791, Bandieri de Laval envoie une lettre aux élus de la cité dans laquelle il exprime poliment son impatience : « [...] Messieurs, quelque importuné que puissent vous paroître mes sollicitations, je ne puis me

dispenser de les multiplier jusqu'au moment où vous aurez bien voulu terminer l'affaire qui m'intéresse. Tous mes désirs se bornent à l'essai d'une de mes machines de la cale de la fosse [...] près les bains publics. Aucune des objections faites par M.M Nos Ingénieurs, n'ont de rapport à cet emplacement. Leurs conclusions même l'indiquent, et les désirs de la Chambre de la Commerce, à cet égard, s'unissent à mes vœux pour réclamer votre justice. Si le désir de me rendre utile m'a conduit à 150 lieues de chez moi, si je n'ai pas ballancé à sacrifier 3 mois de mon tems, et les dépenses que nécessite un pareil voiage, puis je espérer, au moins, que vous voudrés bien sacrifier un quart d'heure pour terminer l'affaire dont la lenteur me porte le plus grand préjudice. En conséquence, je vous prie de vouloir bien vous en occuper aujourd'hui, s'il est possible. Le tems et l'expérience bien mieux que tout ce que je pourrois dire, vous prouveront que je méritois votre confiance. Je suis avec respect, Messieurs, Votre très humble et très obéissant serviteur, Bandieri de Laval, Bordeaux ce 8 juin 1789, Hôtel du Grand Louis, Rue du chapeau Rouge [...] » (Archives départementales de la Gironde, série O, liasse 21 - Lettre de Bandieri de Laval, 8 juin 1791.

11. Archives départementales de la Gironde, série C, liasse 4259 - Registre des délibérations de la chambre de commerce de Bordeaux, 17 mai 1791.

12. Les six architectes sont Bonfin, Laclotte aîné, Combes fils, Girard, Chalifour et Dufart. Ces architectes n'ont pas encore été tous étudiés. Pour la dynastie des Bonfin : Stéphane DEBREST-GILLIS, *Richard-François Bonfin, 1730-1814. Regards sur un demi-siècle d'architecture bordelaise*, thèse de doctorat, Paul Roudié (dir.), Université Bordeaux Montaigne, 1989 ; Christian TAILLARD, *Bordeaux à l'âge classique*, Bordeaux : Editions Mollat, 1997. Pour les frères Laclotte : Philippe MAFFRE, *Construire Bordeaux au XVIII^e siècle. Les frères Laclotte, architectes en société (1756-1793)*, Bordeaux : Éditions Société Archéologique de Bordeaux, 2013. Enfin, concernant Louis-Guy Combes : François-Georges PARiset, « Les théories

artistiques d'un architecte du néoclassicisme, Louis Combes de Bordeaux », *Annales du Midi*, tome 76, n°68-69, juil.-oct. 1964 ; Robert COUSTET, « L'architecture bordelaise autour de 1789 », *Révolutions en Aquitaine. De Montesquieu à Frédéric Bastiat*, Actes du XLII^e congrès d'études régionales de la Fédération historique du Sud-Ouest, Talence : Fédération historique du Sud-Ouest, 1990, p. 547-582.

13. Archives départementales de la Gironde, série O, liasse 21 - Travaux publics, chantiers de reconstructions, 4 juil. 1791.

14. Robert COUSTET, Marc SABOYA, *Le temps de l'histoire : architecture et urbanisme au XIX^e siècle (1800-1914)*, Bordeaux : Éditions Mollat, 1999 ; Isabel ROUX, *Projets et réalisations : le quartier des Quinconces à Bordeaux (1770-1870)*, thèse de doctorat, Daniel Rabreau (dir.), Université de Bordeaux Montaigne, 1994 ; Christian TAILLARD, « De l'Ancien Régime à la Révolution : histoire exemplaire des projets d'aménagement du château Trompette à Bordeaux », *Revue de l'art*, n°83, 1989, p. 77-85.

15. Archives Bordeaux Métropole, série 1 D, liasse 3, p. 158 (*verso*) et 159 (*recto*) - 21 mai 1808

16. Louis-Guy Combes a remporté le Premier Grand prix de l'Académie royale d'architecture en 1781.